



CONSEIL GÉNÉRAL
DE
VALEYRES-SOUS-RANCES

1358 Valeyres-sous-Rances, le 27 octobre 2010

Municipalité
de et à

1358 Valeyres-sous-Rances

Extrait

du procès-verbal de la séance du Conseil Général du 27 octobre 2010

Objet : Adoptions des statuts de l'ARAS

Présidence : M. Raphaël Berthoud, Président

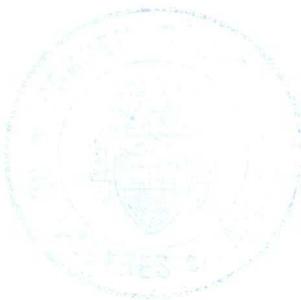
Le Conseil Général décide :

- d'adopter les statuts de l'ARAS Jura-Nord vaudois tels qu'ils figurent en annexe au présent préavis.
- de demander l'adhésion de la Commune de Valeyres-sous-Rances à l'ARAS Jura-Nord vaudois, sous réserve de l'adoption par l'assemblée des délégués d'un règlement d'organisation précisant notamment que la gestion et l'administration de chaque but optionnel soient assumés par des représentants des communes directement concernées.
- de démissionner de l'ARAS Cossonay-Orbe-La Vallée ou Yverdon-Grandson
- d'accepter la dissolution de l'ARAS de Cossonay-Orbe-La Vallée
- de charger les Comités de Direction des ARAS Cossonay-Orbe-La Vallée et Yverdon-Grandson de régler les aspects pratiques relatifs aux transferts du personnel, des locaux et des fonds dans la nouvelle ARAS.

Ainsi délibéré en séance du 27 octobre 2010.

Le Président :

Raphaël Berthoud



La secrétaire :

Sandrine Viale